

Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la Commune de Limersheim.

Numéro 031 – Avril 2021

Edito du Maire

Chers Amis,

Depuis maintenant une année, l'ensemble de notre pays est frappé par la crise sanitaire.

Cette crise ne nous permet pas de vivre normalement et nous empêche de faire vivre notre village comme d'habitude

Les manifestations sont annulées et notre quotidien en est encore fortement perturbé.

Cependant, la vie continue à Limersheim. Nos chantiers pour l'année 2021 ont déjà bien commencé. Les stationnements des logements sont aujourd'hui terminés, ne reste que les espaces verts à engazonner, la pose d'une clôture et la mise en place d'un garage à vélos.



La zone de tri à l'entrée du village est terminée et est aujourd'hui opérationnelle.

Un aménagement engazonné sera réalisé prochainement par le Conseil Municipal.



La crise sanitaire est toujours présente, aussi continuez de respecter les gestes barrières.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Consultation citoyenne

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants mènent actuellement une réflexion commune sur le thème « Bien vivre ensemble à Limersheim »

Aussi, les deux instances souhaitent vous donner la parole concernant ce sujet.

Vous trouverez dans ce Qui? Quand? Quoi? un questionnaire à nous retourner.

Vos idées nous intéressent !



**CONSULTATION
CITOYENNE**



Déclarations préalables

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

Commune de Limersheim

Création d'un SAS
10, rue du Vin

A : 03/12/2020

ZEIL Hervé

Création d'une piscine
5 A, rue du Fossé

A : 07/12/2020

LESAGE Laurent

Création d'une piscine
11, rue Binnen

A : 09/12/2020

LEVY Jean-Jacques

Création d'une piscine
14, rue du Verger

A : 09/12/2020

LUTZ Jean-Marie

Remplacement du portail
39, rue Circulaire

A : 28/01/2021

CALMEJANNE Pierre

Mise en place d'un portail
20, rue du Verger

A : 11/02/2021

FOESSEL Mathieu

Ravalement de façade
2 A, rue Binnen

A : 25/02/2021

DIEBOLT Jérémy

Réfection de façade
46, rue Circulaire

A : 11/03/2021

MEYER Véronique

Édification d'une clôture
10, rue des Charmes

A : 01/04/2021

CAYE Thierry

Remplacement de 4 fenêtres par 4 baies vitrées
10, rue Valpré

A : 01/04/2021

ZIMMERMANN Jonathan

Création d'une piscine
2, rue des Cerisiers

A : 01/04/2021





Permis de construire

Demandeur

Objet

Décision

A = Autorisé, R = Refusé

APRAHAMIAN Adrien

Construction d'une maison d'habitation
Rue de la Gare

A : 19/10/2020

Commune de Limersheim

Création d'un SAS
10, rue du Vin

Annulé en date du
19 novembre 2020

ALBERT Patrice

Extension de la maison d'habitation
4, rue des Frênes

A : 18/02/2021

KEIFLIN Frédéric

Modification de la toiture du permis initial
Rue Haute

A : 01/04/2021

Élections régionales et départementales

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 (*sous réserve*) se dérouleront les élections régionales et départementales.



L'inscription sur la liste électorale de Limersheim est possible jusqu'au vendredi 14 mai 2021, où une permanence aura lieu de 9h à 11h.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, le vote par procuration est la solution.

Vous pouvez vous rendre sur le nouveau site <https://www.maprocuration.gouv.fr/> afin de réaliser cette démarche.

L'inscription en Mairie

Lorsque vous emménagez à Limersheim, il faut vous présenter à la Mairie avec votre livret de famille ou vos papiers d'identité et un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Cette inscription, obligatoire en Alsace - Moselle du fait de l'application du droit local, accélérera votre intégration dans la Commune et facilitera les rapports avec la Mairie pour d'éventuelles démarches administratives.



La déclaration domiciliaire est **obligatoire en Alsace-Moselle** (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle) depuis 1883. C'était à l'époque du rattachement de ces départements à l'Allemagne, pays où la déclaration domiciliaire existe.

Lancement de la concertation citoyenne du Plan Climat Air Énergie Territorial

**Agissons
Ensemble !**



CONSULTATION CITOYENNE

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial.

Ce document stratégique doit permettre de fixer les objectifs et le plan d'actions permettant de limiter le dérèglement climatique et d'adapter le territoire aux changements qu'il induit.

Plus précisément, ce plan vise à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques,
- réduire les besoins énergétiques du territoire,
- augmenter la part des énergies renouvelables produites localement,
- mettre en œuvre des solutions pour augmenter la résilience du territoire face aux risques climatiques (tempêtes, canicules, sécheresses, inondations...) et aux pollutions.

Cette stratégie devra définir les voies et moyens permettant à notre territoire de préserver la qualité de vie, la biodiversité, la ressource en eau et tendre autant que possible vers l'autonomie énergétique et la neutralité carbone. Il conviendra dans cette perspective de mobiliser l'ensemble des leviers disponibles et des acteurs engagés sur le plan de l'aménagement du territoire, l'alimentation, la mobilité, l'économie circulaire et bien d'autres encore...

Afin de co-construire au mieux le Plan Climat Air Énergie, la collectivité souhaite mobiliser toutes les forces vives du territoire et ouvre cette démarche à la concertation citoyenne.

Pour vous exprimer et construire ensemble le territoire de demain, vous pouvez faire part de vos idées, envies, besoins et attentes sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>

Pour plus d'informations : Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie
plan-climat@cc-erstein.fr

Report de la Journée Verte

Traditionnellement au cours de mois d'avril, la Commune de LIMERSHEIM organise une journée de ramassage des déchets aux abords du village.

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, ce nettoyage de printemps ne peut être organisé et doit être reporté à une date non connue à ce jour en raison de règles de confinement et des prescriptions de l'État

Vous avez cependant la possibilité lors de vos promenades dans le ban communal de réaliser ce geste pour la nature.



Démarches administratives

Passeport et Carte Nationale d'Identité (CNI)

Besoin d'un passeport ou de mettre à jour votre carte d'identité ? N'attendez pas et prenez votre rendez-vous, les délais sont actuellement de 9 semaines à la Mairie d'Erstein.

Ces demandes doivent être effectuées de manière exclusive dans les mairies équipées d'une station biométrique et uniquement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous peut être effectuée :

- > soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- > soit par téléphone au 03 88 64 66 66
- > sur leur site via le module de prise de rendez-vous : <http://www.ville-erstein.fr/prise-de-rendez-vous-cniet-ou-passeport>



Vous trouverez également la liste des documents à fournir sur le site www.ville-erstein.fr rubrique "vos démarches."

Information : la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire



La nouvelle carte nationale d'identité est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire).

Elle comporte une puce électronique, hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales.

Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique.

D'abord déployée dans le département de l'Oise, elle sera peu à peu étendue aux autres départements jusqu'au 2 août 2021.

Cette nouvelle carte doit permettre de lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Elle sera obligatoire, dans tous les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Grands Anniversaires du 1^{er} trimestre 2021

Martina BEYHURST a fêté ses 90 ans
Le 25 janvier 2021

René FOESSEL a fêté ses 85 ans
Le 28 janvier 2021

Louise MUTSCHLER a fêté ses 91 ans
Le 9 février 2021

Léon FOESSEL a fêté ses 90 ans
Le 19 février 2021

Gérard VOLLMER a fêté ses 80 ans
Le 13 mars 2021



Grands Anniversaires du 2^{ème} trimestre 2021

Maurice HAMM a fêté ses 85 ans
Le 6 avril 2021

Lucie ISSENHART a fêté ses 91 ans
Le 22 avril 2021



Naissances

Le 12 février : Nélia **DARMOISE**, fille de Cédric **DARMOISE** et Julie **OVROUTSKI**

Le 14 avril : Chloé **KEIFLIN**, fille de Frédéric **KEIFLIN** et Christelle **BRENNER**



Vitesse excessive dans le village

La Mairie reçoit régulièrement des plaintes sur la vitesse excessive de véhicules en agglomération ainsi qu'aux différents lieux dits de la commune...

Il est demandé à chacun de respecter les limitations de vitesse et d'adapter sa conduite sur nos petites routes de campagne.

Des contrôles inopinés seront effectués par la gendarmerie.

Un devoir de villageois

Il est rappelé à chaque habitant qu'il est tenu de participer à l'effort collectif pour garder le village propre en assurant le balayage ainsi que l'arrachage des mauvaises herbes au droit de sa propriété.





Stop aux masques et gants jetés à terre ! **RAPPEL**

En France, depuis le début du déconfinement, une nouvelle source de pollution a fait son apparition : celle des masques de protection et gants usagés.

Ils jonchent les trottoirs, remplissent les caniveaux, sont jetés au hasard dans les poubelles.

Ces incivilités représentent un vrai danger de contamination et polluent l'environnement.

Fin juin, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Ademe ont lancé une campagne de sensibilisation contre ce nouveau fléau afin de rappeler que ces déchets sont source de pollution et contribuent à la diffusion du virus s'ils ne sont pas jetés à la poubelle.



facebook

Réseaux sociaux

Il vous est rappelé que la Commune s'est dotée d'une page Facebook depuis l'année dernière, suivez-nous sur « Commune de Limersheim »



Maison d'assistants Maternels Le Voyage du Koala

Après plusieurs mois de travaux, d'ajustement... toute l'équipe de la MAM « Le Voyage du Koala » est heureuse de pouvoir vous annoncer l'ouverture de ses portes depuis le :

15 Mars 2021

Si vous avez des questions, si vous souhaitez inscrire votre enfant n'hésitez pas à les contacter :

levoyagedukoala@gmail.com



Adresse : 10 rue du vin, au-dessus de la Mairie

Clafoutis d'asperges blanches

Ingrédients pour 4 personnes

- 500g d'asperges blanches
- 3 œufs entiers + 4 jaunes
- 30 cl de crème liquide
- 100g de parmesan fraîchement râpé
- 50g de beurre
- Sel et poivre



Étapes de préparation

1 - Préchauffez le four à 160° (th 5/6). Beurrez 4 moules individuels allant au four. Lavez et épongez les asperges. Épluchez-les à l'aide d'un économe, en partant de la tête (conservez les épluchures). Coupez-les ensuite en trois pour séparer la queue, le corps et la pointe. Détaillez les corps en dés.

2 - Dans une casserole, mettez les épluchures et les queues des asperges. Couvrez d'eau à hauteur. Salez légèrement et laissez frémir 10 min.

3 - Passé ce temps, filtrez le bouillon (jetez les épluchures et les queues), remettez-le à chauffer dans la casserole. Lorsqu'il frémit, faites-y blanchir les pointes d'asperges, 3 à 4 min, puis égouttez-les et réservez-les en laissant le bouillon dans la casserole.

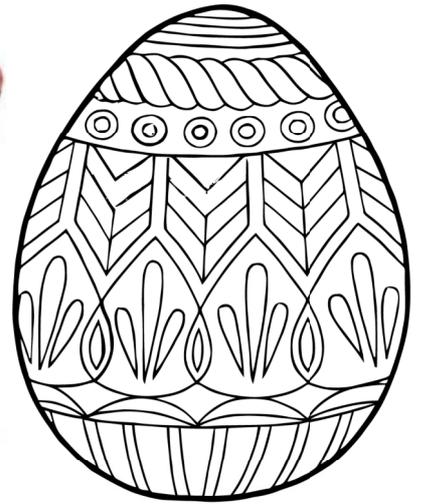
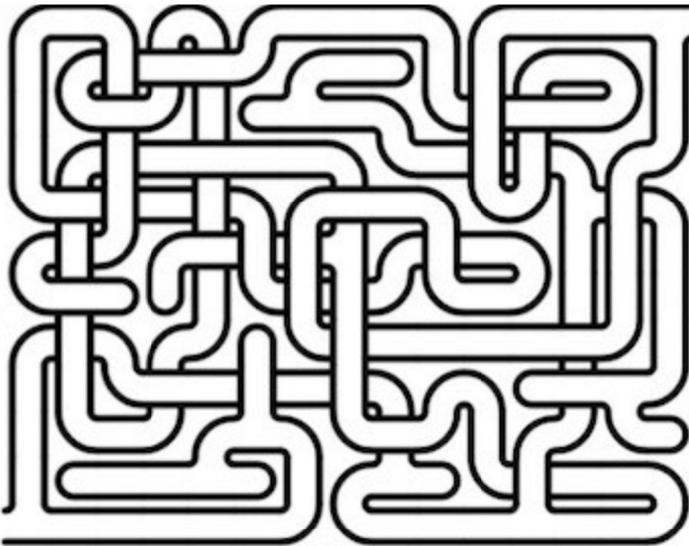
4 - Dans un saladier, fouettez les œufs entiers et les jaunes. Remettez le bouillon à chauffer. A frémissement, ajoutez la crème liquide et les dés d'asperges. Laissez cuire 7 min. Mixez ensuite cette préparation (au blender ou au mixeur-plongeant). Ajoutez les œufs battus et le parmesan. Mélangez bien, poivrez.

5 - Répartissez les pointes d'asperges dans les moules. Couvrez de la préparation précédente. Enfourez pour une vingtaine de minutes, et servez chaud ou tiède.

6 - Si vous réalisez ce clafoutis dans un moule familial, faites-le cuire 35 à 40 min. Il peut être accompagné de quelques morilles à la crème.



Faites vos jeux !



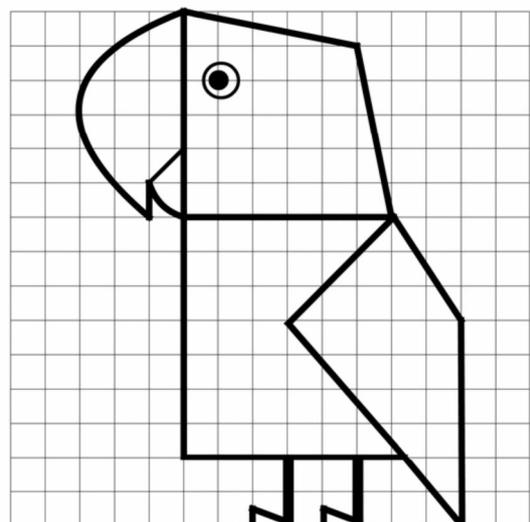
Liste de mots:

- LAPIN
- POULE
- CHOCOLAT
- ŒUF
- PRINTEMPS
- LUNDI
- PÂQUES
- AVRIL
- PANIER
- AGNEAU
- DIMANCHE
- POUSSIN
- HERBE
- JARDIN
- CLOCHES

R	C	D	W	R	C	S	J	P	M	O	K	R	P	A	N	I	E	R	J
Ç	K	I	P	U	Q	X	K	X	O	V	N	V	Ç	C	B	C	H	F	T
I	H	M	V	Ç	E	Ç	I	H	O	T	S	O	K	L	C	H	O	M	B
R	R	A	V	R	I	L	S	W	F	B	G	Ç	H	O	Z	O	B	Z	I
S	V	N	P	D	U	R	W	K	M	G	B	H	B	C	O	C	A	F	O
Z	F	C	A	S	J	N	Z	P	V	T	B	V	L	H	S	O	S	N	Q
U	K	H	Q	P	A	U	D	L	U	N	D	I	J	E	D	L	B	X	E
X	L	E	U	T	R	Q	A	M	L	A	P	I	N	S	X	A	G	T	H
P	Ç	L	E	G	D	X	Ç	S	N	W	Z	H	O	J	Y	T	V	Z	A
P	O	U	S	S	I	N	T	T	Q	Z	A	E	A	G	N	E	A	U	C
O	N	R	S	O	N	S	T	W	M	L	P	R	I	N	T	E	M	P	S
U	I	A	C	O	E	U	F	D	Ç	C	X	B	N	G	J	M	Q	L	R
L	A	E	W	A	X	V	K	W	L	I	I	E	A	G	A	M	E	W	R
E	Z	E	D	E	L	P	U	V	A	S	O	O	A	C	Ç	H	F	T	K
S	N	W	A	H	D	T	G	U	W	Q	O	H	P	H	Ç	T	F	Y	W



			5	8		7			
	9	7							1
				6	7			9	
		1		9					5
	7	2					9	4	
8				4			1		
	5		6	2					
2							3	8	
		4		7	1				



Vaccination COVID 19

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de 50 à 74 ans inclus, atteintes de comorbidités (dans leurs structures de soins ou chez leur médecin).
- Les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD (directement dans leur établissement).
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
 - › L'obésité (IMC>30),
 - › La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
 - › L'hypertension artérielle compliquée,
 - › L'insuffisance cardiaque,
 - › Le diabète (de type 1 et de type 2)
 - › L'insuffisance rénale chronique,
 - › Les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
 - › Le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
 - › La trisomie 21.
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Les patients particulièrement vulnérables à la Covid sont les suivants :
 - › atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - › atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - › transplantés d'organes solides
 - › transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - › atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
 - › atteints de certaines maladies rares (voir liste sur le site du ministère de la santé)
 - › atteints de trisomie 21.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des centres de vaccination ouverts.



Liste des centres de Vaccination COVID 19

Centre de vaccination Drulingen - plus de 65 ans

1001 Rue du Général Leclerc, 67320 DRULINGEN - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination de Haguenau - plus de 65 ans

64 Av du Professeur Rene Leriche, 67500 HAGUENAU - 03 88 06 31 77

Centre de vaccination d'Illkirch-Graffenstaden - plus de 65 ans

10 Avenue Achille Baumann, 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN - 03 88 66 80 00

Centre de vaccination d'Ingwiller - plus de 65 ans

17 Rue de la Gare, 67340 INGWILLER - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination de Lingolsheim - plus de 65 ans

27 Rue du Travail, 67380 LINGOLSHEIM - 03 69 06 40 09

Centre de vaccination Molsheim - plus de 65 ans

6 Rue de la Monnaie, 67120 MOLSHEIM - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination d'Obernai- Gymnase Bugeaud - plus de 65 ans

19 Avenue de Gail, 67210 OBERNAI - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination de Saverne - plus de 65 ans

19 Côte de Saverne, 67700 SAVERNE

Centre de vaccination de Schiltigheim - plus de 65 ans

Avenue de la Deuxième Division Blindée, 67300 SCHILTIGHEIM - 03 88 83 84 16

Centre de vaccination du groupe Saint Vincent de Strasbourg - antenne de Schirmeck

10 Rue des Forges, 67130 SCHIRMECK - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination Sélestat -Les Tanzmatten - plus de 65 ans

10 Quai des Tanneurs, 67600 SELESTAT - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination du groupe Saint Vincent de Strasbourg - plus de 65 ans

29 Rue du Faubourg National, 67000 STRASBOURG - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination La Bourse de Strasbourg - plus de 65 ans

1 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 67000 STRASBOURG - 08 00 60 90 90

Centre de vaccination de Wasselonne - plus de 65 ans

1 Rue de Cosswiller, 67310 WASELONNE - 09 70 81 81 61

Centre de vaccination de Wissembourg - plus de 65 ans

24 Route de Weiler, 67160 WISSEMBOURG - 03 88 54 13 13

Les rendez-vous pour l'ensemble des sites peuvent également se prendre sur internet sur la page « santé.fr »

Centres de vaccination - Centre Astra Zeneca Personnels de santé

CVI des HUS – moins de 65 ans

1 Place de l'Hôpital, 67000 STRASBOURG - Prendre rendez-vous en ligne

SOS Neuhof – moins de 65 ans

21 b Avenue du Neuhof, 67100 STRASBOURG - Prendre rendez-vous en ligne

SOS Cronembourg – moins de 65 ans

98 Rue de Hochfelden, 67200 STRASBOURG - Prendre rendez-vous en ligne



